

Adresse du comité de surveillance de la commune de Bar-sur-Aube (Aube) félicitant la Convention pour avoir déjoué la conjuration de Robespierre et ses complices, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité de surveillance de la commune de Bar-sur-Aube (Aube) félicitant la Convention pour avoir déjoué la conjuration de Robespierre et ses complices, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 366;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0366_0000_1

Fichier pdf généré le 09/07/2021

h

Les membres composants le c. de surveillance révolutionnaire de la comm. de Bar-sur-Aube (1) à la Conv.; Bar-sur-Aube, 14 therm. II (2).

Citoyens représentants

Vous venez de nouveau d'assurer la liberté et l'égalité au peuple français, en déjouant, avec autant d'énergie que de fermeté, la conjuration odieuse du monstre Robespierre-Catellinna et de ses perfides complices. Le jour mémorable qui a vu l'anéantissement de cette conjuration par[r]icide, sera, dans les phases de l'histoire pour la postérité, l'exemple le plus terrible pour les tyrans, et le plus glorieux pour tous les peuples qui travaillent à fonder la liberté et l'égalité.

Nous vous félicitons, citoyens représentants, sur cette illustre journée. Qu'elle soit dorénavant consacrée au triomphe de la Convention nationale, qui a, tant de fois, si bien mérité de la patrie.

Restez à votre poste; le salut du peuple vous y attache. Nous sommes très persuadés que, si jamais une aristocratie aussi audacieuse tentait encore de méconnaître et de violer les droits et la majesté d'un peuple grand que vous représente[z], le génie de la liberté saura toujours le terrasser. S. et F.

GAULLES, BONVIN, MARTIN, HAUMONT, PELLET (*présid.*), FOISSY (*secrét.*), SAILLARD, BLAVOYER-NATRY (?) [et une signature illisible].

i

[Les membres composant le tribunal de district de Bourgneuf (3) à la Conv.; s.d.] (4)

Législateurs,

Un nouveau tiran avoit donc médité de régner sur la France, et d'éteindre la liberté dans le sang de 60 000 patriotes. Robespierre, cet hypocrite profond, à l'aide de quelques sélérats ses complices, comme un autre Cromwel marchoit au trône sur les débris sanglants de la représentation nationale. Ce traître, qui ne parloit d'humanité que pour en profaner les noms sacrés, étoit venu au milieu du sénat marquer de l'œil et du doigt ses victimes. Tout étoit prest, les armes distribuées, les conjurés rassemblés, et le retour du soleil devoit éclairer l'assassinat des républicains et le triomphe des conspirateurs. Le voile se déchire enfin; les pères de la patrie voyent le danger, le calculent, mais, intrépides malgré les canons braqués contre eux, ils jurent de mourir à leurs postes et de sauver la patrie. Ce serment s'entend dans

Paris; le peuple accourt en armes, et, dès ce moment, les conspirateurs sont frappés et la liberté sauvée.

Législateurs, au récit de cette journée mémorable, il n'est point de Français qui n'eût partagé vos dangers et admiré votre courage. Mais nous n'en avons pas été étonné: les fondateurs de la République, les vieux juges de Capet, les antiques, ne pouvoient être que ce qu'ils ont été. Continuez, les législateurs, à demeurer à votre poste, que vous avez si bien honoré, et la France n'aura à redouter ni les intrigues des conspirateurs, ni la coalition des tyrans.

PERRON, BOUTAUD, MARITAUD, LAUMOND, AUBUS-SON (*comm^{re} nat.*), LAURENS (*greffier*).

j

[La sté popul. jacobite de Trévoux (1) à la Conv.; Trévoux, 17 therm. II (2)]

Les Catilina trouvent autant de Brutus qu'il y a de députés à la Convention: malheur aux traîtres, dont l'ambition éclate, leur crime est aussitôt puni que connu! Périrent à jamais les scélérats, qui, sous le voile du républicanisme, voudroient attenter à la liberté du peuple! La montagne veille pour lui, et tandis qu'il coupe les ramifications des malveillances disséminées dans la République, elle punit autour d'elle les grands conspirateurs.

La liberté, l'égalité, le bonheur du peuple, l'élévation de toutes les vertus sociales, voilà le but de la Convention. Aussi les individus qui tendent à la renommée ne nous occupent pas: la réputation égare l'ambitieux. C'est vous en masse qui fixez la confiance et l'admiration des vrais républicains; entourés de poignards, vous dictez de sang-froid et avec énergie des lois aussi sages que répressives; le crime est abattu et la vertu triomphe.

Vous, braves citoyens de Paris, qui soutenez par la force la liberté que les usurpateurs voudroient nous ravir, vous partagez notre amitié et notre reconnaissance.

Et vous, jeunes élèves du Champ-de-Mars, l'espoir de la patrie, qui, dans un âge tendre, vous nourrissez de l'héroïsme et du courage le plus pur, soyez toujours inébranlables à votre poste, devenez le rempart de la République en imitant ses pères, qui méritent à tant de titres, l'obéissance et la soumission aux lois qu'ils font pour la conserver.

RUF (*sous-secrét.*), RAVEROT, CHALENDON aîné, LANNEREZ (*secrét.*), CUFRET, LIMANDAL, FARABÉ, LOMBARD fils (*secrét.*), F. COMTE, DÉBOTTIÈRE, GATIN, BONZON, RAMBAUD, MEUNIER, LAFAY, ROBAG, CLAYETTE, SEVE, ARCHER, PERRELS, MILLAU, PESOL père, TACHON, TOLTES, LANGERON (*présid.*) [et une signature illisible].

(1) Aube.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 25. Mention dans *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl¹).

(3) Creuse.

(4) C 313, pl. 1246, p. 26. Mention dans *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl¹).

(1) Ain.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 22. Mention dans *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl¹).